

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GARD



182 route de Sauve - B.P.57012
30910 Nîmes cedex 2
Tél. 04 66 62 11 11
Fax : 04 66 23 56 95
www.fdc30.fr
Bureaux ouverts au public
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Nîmes, le 12 Août 2020

Réf : CG/MV/GB
Objet :
Circulaire d'information CORONAVIRUS

INFORMATION CORONAVIRUS

RECOMMANDATIONS ET PRECAUTIONS / PRATIQUE DE LA CHASSE EN BATTUES

Il est rappelé qu'il n'existe pas de restriction particulière dans le cadre de la pratique de la chasse en rapport du COVID 19 et que le respect des gestes barrières communs à la vie de tous les jours s'imposent lors du rassemblement du groupe des participants durant les battues.

Ainsi la Fédération départementale des chasseurs du Gard rappelle aux Chefs de battues, chasseurs et autres accompagnateurs qu'il appartient :

- De favoriser le rassemblement des participants à la battue à l'extérieur des rendez-vous de chasse, plutôt que dans une salle ou un espace clos ;
- De rappeler lors des directives de chasse que le respect des gestes barrières et de distanciation sociale entre chaque participant s'impose au sein de l'équipe de chasse ;
- De demander à chaque participant de signer le carnet de battues avec son propre stylo ;
- D'imposer le port du masque à l'intérieur du rendez-vous de chasse ;
- De demander aux chasseurs chargés de la découpe de gibier de porter un masque et des gants de protection ;
- De prendre soin de désinfecter à chaque utilisation les matériels de découpe et autres bacs d'évacuation des déchets de venaison ;
- De disposer à l'entrée du rendez-vous une solution hydro alcoolique désinfectante qui pourra être utilisée par chacun notamment dans le cadre de la récupération des sacs de venaison.

Nous vous remercions de bien vouloir porter sur votre panneau d'affichage la plaquette d'information CORONAVIRUS ci-jointe.

Pour le Président
Par ordre
Le Directeur
M. VALAT

